RIASEC : Rc

N4305
CONDUCTEUR / CONDUCTRICE DE MÉTRO

Emploi stratégique pour la Transition écologique

Définition

Le Conducteur de métro, un rôle essentiel pour assurer la mobilité urbaine et la fluidité des transports en commun.

- Conduit un métro selon les règles de sécurité et les horaires établis
- Assure le transport des passagers dans des conditions optimales de confort et de sécurité
- Surveille le bon fonctionnement du matériel
- Informe les passagers en situation perturbée
- Gère les situations d'urgence et les incidents techniques pouvant survenir
- Communique avec le poste de commande

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible sans diplôme ou expérience pour les entreprises de transport public, qui assurent la formation pour les futurs conducteurs. Le permis B peut être un prérequis à l'emploi dans certaines entreprises.

Certifications et diplômes :

- Conducteur de métro
- Habilitation à la conduite du métro par les réseaux des transports urbain

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Conduire un matériel roulant guidé
- Préparer le matériel roulant et réaliser les contrôles en suivant les procédures
- Transporter des passagers
- Assurer la sécurité des passagers lors des arrêts et démarrages
- Vérifier le fonctionnement des appareils, effectuer la maintenance de premier niveau ou informer le responsable, le service maintenance en cas de dysfonctionnements
- Communiquer efficacement avec les opérateurs de surveillance aérienne
- Evaluer, prévenir, et gérer les risques et la sécurité

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Respecter les normes de sécurité lors de la conduite
- Respecter les règles de Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé et Environnement (QHSSE) Transition écologique
- Réaliser des annonces fluides aux passagers

Savoir-faire secondaires

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Agir rapidement en cas d'accident ou d'imprévu
- Gérer une situation conflictuelle
- Savoir alerter en cas de problème ou d'urgence
- Adapter sa conduite en fonction des conditions météorologiques
- Rendre compte de son activité

Développement économique

- Renseigner les voyageurs

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Etablir un rapport d'accident et d'incident
- Assurer la sécurité des personnes et des biens

Savoir-être professionnels

- Avoir le sens du service
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Faire preuve de contrôle de soi
- Faire preuve d'autonomie

Savoirs

Techniques professionnelles

- Procédures de rapport d'incident
- Techniques de communication avec les passagers
- Techniques de conduite économique et écologique Transition écologique

Normes et procédés

- Procédure du réseau de transport urbain
- Procédures d'urgence et de sécurité en transport public
- Cadre réglementaire environnemental Transition écologique
- Respect des horaires stricts de transport

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Domaines d'expertise

- Systèmes d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV) Transition numérique

Produits, outils et matières

- Utilisation de systèmes de signalisation métro

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Station assise prolongée

Horaires et durée du travail

- Travail de nuit
- Travail en horaires décalés
- Travail en journée
- Travail les week-ends et jours fériés
- Travail par roulement
- Travail posté (2x8, 3x8, 5x8, etc.)

Publics spécifiques

- Personnes à mobilité réduite

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Secteurs d'activité

- Logistique et transport
- Service public, défense et sécurité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail